



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/64/7
13 juin 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-quatrième réunion
Montréal, 25 – 29 juillet 2011

**STRATÉGIE POUR LA DIFFUSION ET LA COMMUNICATION
DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Justification et objet

1. Dans sa décision 63/11 d) i), le Comité exécutif prie l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation de préparer une stratégie pour la diffusion et la communication des enseignements tirés des expériences de mise en œuvre antérieures. De plus, plusieurs rapports soumis au Comité exécutif recommandent une amélioration de la diffusion et de la communication des enseignements tirés des évaluations. Les enseignements tirés communiqués dans les rapports consistent, en général, en des connaissances fondées sur les expériences liées à la mise en œuvre et les conséquences des projets financés par le Fonds multilatéral. Faciliter l'accès à ces informations permettra aux professionnels participant à la mise en œuvre des projets de régler les situations en cours et d'envisager efficacement les situations à venir.
2. La stratégie de diffusion vise à faire en sorte que les enseignements tirés des rapports d'évaluation et d'achèvement de projet atteignent leurs destinataires cibles.
3. La diffusion efficace des enseignements tirés signifie que les personnes concernées reçoivent l'information dans des délais opportuns et dans le format exact. La mise en commun et la communication des enseignements tirés de mises en œuvre antérieures aideront les parties prenantes à prendre les bonnes décisions pour que le programme soit un succès, elles éviteront que les mêmes erreurs se reproduisent au détriment de la réussite du projet et elles aideront à minimiser les retards dans la mise en œuvre. De plus, les connaissances contenues dans la base de données peuvent servir à recenser et à gérer les risques, comme base de discussions lors des réunions de réseau et des ateliers et comme point de départ pour les analyses des forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM).
4. Elles aideront également à resserrer l'écart de connaissances qui peut se créer comme conséquence du roulement de personnel sur le terrain. Elles permettront aux nouveaux administrateurs de l'ozone et aux directeurs de projet d'effectuer un survol rapide et informatif des expériences antérieures. Plus l'information est facile à obtenir et à lire, plus ses chances d'être utilisée augmentent et plus elle aura de conséquences positives sur les projets et/ou les programmes.

Destinataires

5. Cette information s'adresse surtout aux administrateurs des bureaux de l'ozone, au personnel des ministères et au personnel des agences et des programmes des Nations Unies participant à la mise en œuvre. Cette information pourra aussi profiter aux consultants, au personnel du Secrétariat et aux membres du Comité exécutif.

Modes de diffusion

6. Il y a deux modes de diffusion :
 - a) Permettre aux utilisateurs intéressés de récupérer l'information sur les expériences antérieures sur des sujets précis de manière concise lorsqu'ils le jugent à propos ;
 - b) Communiquer directement aux divers destinataires les enseignements tirés relatés dans les derniers rapports d'évaluation et d'achèvement. Cette méthode permettra aux destinataires cibles de prendre connaissance des résultats des évaluations peu après l'évaluation.
7. L'information ainsi résumée pourrait faire l'objet de plus amples débats lors des réunions de réseau au cours desquelles les individus seraient encouragés à communiquer les expériences et les

méthodes qu'ils estiment utiles pour les autres membres faisant partie de la communauté du Fonds multilatéral. Cette communication élargira le champ d'application des résultats des évaluations menées par le Fonds.

Outils de diffusion

8. Ils comprennent, entre autres :
- a) Une base de données des enseignements tirés. Il s'agira d'un outil en ligne convivial grâce auquel les destinataires primaires et secondaires pourront facilement consulter les enseignements tirés sur divers sujets. La base de données sera en format électronique et facile d'accès. Elle permettra de sauvegarder au même endroit les précieuses connaissances et les preuves de succès bien mérités, afin qu'elles puissent être utilisées de nouveau. Les utilisateurs intéressés récupéreront les enseignements tirés des expériences antérieures au moyen de mots clés. La base de données serait interactive et accepterait les commentaires et l'échange de points de vue entre les utilisateurs. Une source centralisée de connaissances organisationnelles mettrait l'ensemble de l'expérience d'apprentissage acquise par l'organisme dans des situations semblables à la disposition des parties prenantes;
 - b) Un bulletin d'information qui affiche de façon concise l'information contenue dans les derniers rapports d'évaluation et d'achèvement. Il réunirait les préoccupations des parties prenantes participant à la mise en œuvre de projets sur une seule page.

Calendrier d'application

9. La base de données et le bulletin d'information seront offerts en format électronique. Les données provenant des rapports d'évaluation et des rapports d'achèvement seront entrées dans la base de données de façon régulière. Les bulletins d'information seront distribués après chacune des évaluations et /ou des rapports périodiques globaux.

Recommandation

10. Après avoir pris connaissance de l'information ci-dessus, le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note de la stratégie de diffusion et de communication des enseignements tirés et prier l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation d'en entreprendre la mise en œuvre et d'assurer le fonctionnement complet de la base de données et du bulletin électronique d'ici la 66^e réunion.
